

## Journaliste: CJ

La moitié du parc helvétique de motos est menacé, 10'000 rien que pour le Valais. L'avertissement émane de la Fédération motorisée valaisanne qui s'inquiète des conséquences d'une motion sur laquelle le Conseil National votera le 6 mai prochain. Une motion qui demande à ce que la législation suisse en matière d'émission de bruit et de CO2 s'adapte aux nouvelles normes européennes qui déploieront leurs effets entre 2016 et 2020.

Le problème, c'est que cette adaptation s'accompagne d'un effet rétroactif, si bien que le parc existant serait lui aussi concerné. Techniquement irréalisable pour la plupart des modèles actuels dénonce la Fédération Motorisée valaisanne: il n'existe aucune méthode simple et efficace pour adapter les 2 roues à ces nouvelles normes. Une mise en conformité s'avérerait soit beaucoup trop chère, soit impossible.

La FMV veut sensibiliser les élus fédéraux valaisans. Elle leur a envoyé un courrier dans lequel elle explique les risques économiques d'une telle mesure